

Du 12 au 19 septembre 2023 – 1er tour des élections



La **CFDT CPDL** n'a pas à rougir de son mandat en tant que syndicat **MAJORITAIRE** au sein du CSE CPDL.

La **CFDT** a relevé le challenge du passage des CE et CHSCT en CSE mais également de la création d'une nouvelle région et de la crise COVID...

Nous, élus **CFDT**, comptons à nouveau sur vous pour revoter massivement pour nous élire et nous permettre de continuer dans notre lancée !!!

Les Activités Sociales et Culturelles (ASC) vous intéressent, **votez CFDT**



A la **CFDT**, nous redistribuons **TOUTE** l'enveloppe allouée

Si nous sommes à nouveau majoritaires, nous continuerons de distribuer **sans contrepartie** des chèques vacances, une prestation Noël enfant mais surtout salarié, des prestations pour l'aide à la garde des enfants, pour leurs sorties, une prestation culture et une prestation loisirs ou sport, mais aussi des prestations pour les moments importants de la vie.

La prestation chèques-vacances représente la **MOITIE** du budget alloué au CSE.

Les élus **CFDT** estiment qu'il n'est **pas raisonnable de promettre des prestations de voyages** ou de week-ends **SANS IMPACTER** les autres prestations déjà en cours.

Le budget du CSE n'est **pas extensible** ; il est proportionnel à l'effectif de la région !

Ne pas voter pour la **CFDT**, c'est prendre le risque de **PERDRE** en chèques vacances !

Parce que le CSE ce n'est pas que les ASC, revenons ensemble sur quelques faits marquants des cinq années passées dans les instances ou sur le terrain !

• Retards lors des retours de collecte



Vous avez remonté à vos élus **CFDT** qu'il y avait de plus en plus de retards sur l'horaire planifié lors des retours de collectes, notamment pour celles du soir. La **CFDT** s'est emparée de ce sujet et ces demandes ont abouti à une **enquête régionale**.

L'enquête a confirmé vos remontées du terrain, à savoir qu'il y avait effectivement des retards lors des retours de collecte de manière générale **sur tous les sites**. Après ce constat, la Direction a mis en place un plan d'action sur le site de Nantes afin de résoudre les différentes problématiques qui conduisaient à ces retards.

Grâce à l'action des élus **CFDT**, la Direction a enfin pris en compte la problématique et mis en place des actions correctives pour garantir aux salariés un retour de collecte à l'heure prévue pour le site de Nantes, pour de meilleures conditions de travail et la satisfaction des équipes.

C'EST POSSIBLE et ÇA FONCTIONNE !!!

Les actions doivent donc se poursuivre sur les autres sites de la région et les élus **CFDT** y seront vigilants !

Continuez à remonter vos difficultés aux élus ou représentants **CFDT**

- La CFDT ne cesse et ne cessera de revendiquer une stricte application de l'ANAT (accord national sur le temps de travail à l'EFS). Cela a porté ses fruits notamment :
 - pour le service IH/Del de Chartres
 - pour le service IH/DEL de la Roche Sur Yon
 - pour les services des prélèvements (même s'il y a encore du travail)

Sans la signature de l'ANAT en 2017, il pourrait ne pas y avoir de RTT, pas de RTP, 1 seul RH... les planificateurs pourraient donc vous planifier sur 6 jours. Il n'y aurait pas non plus de CET ou d'horaires variables, et vous pourriez recevoir votre planning d'une semaine sur l'autre...C'est tout cela qu'à défendu et obtenu la **CFDT** !!



- La direction ne peut pas faire n'importe quoi, et se doit de respecter nos accords : c'est ce qu'a obtenu la CFDT en ce qui concerne l'accord astreinte sur ABG : le repos de 9h doit être respecté à la suite des interventions en astreinte !
- Afin d'obtenir des avis d'expert, la CFDT n'hésite JAMAIS à voter pour des expertises conditions de travail, c'est ce qu'elle a fait :
 - pour le service IH/Del de Châteauroux
 - pour le service des PRL d'Angers
 - pour le service IH/Del de Nantes
- La direction ne peut pas imposer de porter des chaussures fermées si elle n'en fournit pas. A force d'insistance, la CFDT a obtenu la mise à disposition de chaussures : à partir du moment où la direction l'impose, elle doit le fournir !
- Ecoute et Accompagnement des salariés



Vous ne vous trompez pas, quand vous avez besoin, c'est vers un élu **CFDT** que vous venez ! Et nous avons toujours répondu **PRÉSENT** (quel que soit le délai) et nous serons toujours là pour vous accompagner dans vos démarches (qu'elles soient de l'ordre des activités sociales et culturelles ou pour des entretiens avec la direction...)

- Suite aux problèmes de stationnement sur le site du Mans, et aux remontées de la CFDT, il est accepté l'utilisation du parking « Donneur » les jours de fermeture de la maison du Don.
- La CFDT a obtenu l'application du paiement de la prime panier « autre » pour toutes les journées continues en mars 2020 ainsi que sa rétroactivité.

Si la **CFDT** négocie des accords au national, c'est en région qu'elle les fait appliquer

Pour rappel, seules les organisations représentatives au niveau national peuvent négocier.

Attention aux belles promesses irréalisables, ne tombez pas dans le piège !



Cfdt: ÉLECTIONS CSE

#TU VOTES #TU GAGNES

1ER TOUR
12 au 19 septembre

Cfdt:
JE VOTE !!!

2EME TOUR
3 au 10 octobre

MODE D'EMPLOI

pour voter dès le 12 septembre

Vous avez reçu :

- Par email sur votre boîte email EFS ⇒ **VOTRE CODE SECRET**
- Par courrier postal à votre domicile ⇒ **VOTRE IDENTIFIANT** ainsi qu'une note explicative sur les modalités de vote par internet et de connexion au site.

Pour voter :

<https://efs2023.vote.voxaly.com> **OU** 

Une fois connecté, il vous sera demandé :

- Les 4 premiers chiffres de votre date de naissance
- Les 2 premiers chiffres ou lettre de votre département de naissance

IMPORTANT

Pour toutes questions, difficultés pour voter, ré-expédition des codes perdus ou non reçus

01 44 30 05 71
(appel gratuit)
9h à 18h du lundi au vendredi heures de métropole

GARDER PRECIEUSEMENT VOTRE CODE SECRET ET VOTRE IDENTIFIANT QUI VOUS PERMETTRONT DE VOTER POUR LES DEUX TOURS

Parce que les femmes et les hommes de l'EFS sont la priorité de la CFDT,

Parce que la CFDT sait TOUJOURS tenir tête à la direction quand vos conditions de travail sont détériorées ou quand vos droits ne sont pas respectés,

Parce ce que la CFDT sait aussi voter favorablement quand le projet présenté par la direction améliore les conditions de travail.

La CFDT agit TOUJOURS pour VOUS, la CFDT ne craint pas de se positionner !!!!



Et dans le climat social actuel, ce sont des élus SOLIDES, FORMÉS, TENACES, CONSTANTS et FIABLES qu'il vous faut !



Les élus CFDT sont capables de développer les mêmes stratégies tant au niveau national qu'au niveau régional, car une position exclusivement régionale ne sera jamais prise en compte.

La CFDT le sait, nous devons faire avec l'établissement unique.

VOTEZ CFDT, syndicat majoritaire national et régional depuis la création de l'EFS !

